

01/2018

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BRULON
23 janvier 2018**

EN EXERCICE : 17

PRESENTS : 15

VOTANTS : 16

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. DODIER - M. DUHAMEL - Mme BERNIER (arrivée 20H44) - Mme ANGONNET- Mme CHAUVEAU - Mme BODIN - Mme RÉZÉ - MME RAUBER - M. JARDIN - M. TEROUANNE - M. LEROY - M. JEFFROY

Etaient absents (excusés) : Mme VERITE- Mme CORMIER (procuration à M. COUDREUSE)
Secrétaire de séance : M. Nicolas JEFFROY

1- Intervention de M. Jérôme BLOSSIER, présentation de la saison 2017 à la base de loisirs

Monsieur BLOSSIER présente une vidéo sur les activités de 2017 à la base de loisirs ainsi que les résultats des activités

Transférées.

Modification des statuts : compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement » [\(DELI-18-1-03\)](#)

Le Conseil Municipal,

« ACCEPTE, à l'unanimité, la modification des statuts sur la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement », à savoir, l'ajout :

Article 2 - Compétences

COMPETENCES OPTIONELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement

Mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial volontaire par la définition de la liste des polluants atmosphériques à prendre en compte, de la déclinaison par secteurs d'activité à documenter et des unités à utiliser lors de l'élaboration des plans climat-air-énergie territoriaux, modalités de dépôt des plans climat-air-énergie territoriaux sur la plate-forme informatique dédiée et, en fonction des catégories d'utilisateurs, restrictions d'accès nécessaires à la protection de la confidentialité des données à caractère personnel.

La mise en œuvre de ce Plan sera déléguée au syndicat de pays porteur du SCOT.

Travaux

Voirie - Rue Claude Chappe - rue Pré Nuit

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Région Pays de Loire pour les travaux d'aménagement de la rue Claude Chappe

Rue Pré Nuit

Un rendez-vous avec la société SODEREF a eu lieu pour les travaux de voirie définitifs pour la rue de Buet et la rue Pré Nuit.

Gendarmerie

Les travaux des bâtiments techniques ont démarré.

Assainissement : Avenant au contrat d'affermage

La Commission Délégation de services publics a donné un avis favorable à la proposition d'avenant N°1 au contrat d'affermage pour la prise en charge de trois postes de relèvement :

- Maison médicale - au lieu-dit « Pré-Nuit »
- Le Camping et centre de loisirs
- La prise en charge de l'investissement pour la refonte complète du PR du Ronceray avec un ajout d'air pour un compresseur afin de traiter l'H2S.
- Une prolongation de 4 ans
- Une actualisation des données du contrat de base (Assiette - Nombre d'usagers, kw,...)

Cet avenant dépasse légèrement le seuil de 5%.

Le Conseil Municipal confirme l'avis de la Commission Délégation de services publics.

Convention d'adhésion d'un groupement de commande pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles

Monsieur Le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à signer adhésion à un groupement de commande pour la mise en place d'un environnement numérique dans l'école publique

Le coût par élève est de 1.50 euro H.T/élève /an.

Avenant convention MSAP

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant N° 1 à la convention locale de la Maison de Services au public de la Commune de Brûlon

- Adhésion d'un nouveau partenaire : L'Etat pour la mise en œuvre des téléprocédures relatives aux CNI, aux passeports, aux certificats d'immatriculation et aux permis de conduire.

Questions diverses

- Population de Brûlon : 1637 habitants

- Demande d'installation d'un rôtisseur le samedi soir place de l'Eglise, autorisation après avis du boucher

- Cimetière :

Compte rendu de la réunion cimetière : Monsieur LEROY présente un compte rendu de la réunion de cimetière qui a eu lieu avec Monsieur LOIZEAU Patrick

Un devis de prestation pour des travaux d'aménagement est proposé par l'entreprise POLYVALENCES.

01/2018

La proposition sera étudiée à un prochain conseil municipal.

- Le club de pétanque demande de mise à disposition de l'ancien bâtiment du tennis qui n'est plus utilisé, le Conseil accepte cette proposition.

01/2018

01/2018

01/2018

01/2018

01/2018